

La lettre de Promesses d'Église

DÉCOUVREZ CHAQUE MOIS L'ACTUALITÉ DE PROMESSES D'ÉGLISE

MAI 2024

L'Église qui se transforme

À LA UNE

CORESPONSABILITÉ DE DÉCISION, CORESPONSABILITÉ DE CONCERTATION ?

Un entretien avec Guillaume Houdan, membre de l'équipe nationale pour le synode

Propos recueillis par Dominique Quinio



Pour la prochaine session du Synode de Rome, les évêques devaient travailler la question de la coresponsabilité différenciée. Guillaume Houdan, l'un des relecteurs pour la synthèse nationale, témoigne de ce qui est remonté des diocèses.

Guillaume Houdan, depuis la première session du synode, vous êtes membre de l'équipe nationale chargée de faire la synthèse des contributions reçues.

Nous sommes un quatuor, qui s'est constitué il y a trois ans, avec Mgr Alexandre Joly, évêque de Troyes, Hugues de Woillemont, secrétaire général de la Conférence des évêques, Lucie Lafleur, mère de famille et étudiante en théologie et moi-même, diacre du diocèse de Rouen et professeur d'histoire-géographie. Pour la prochaine session, nous avons rendu notre synthèse à Rome au 15 mai ; nous avons été aidés par plusieurs référents venant de différents diocèses, par Isabelle Morel, théologienne, par Anne-Marie Florin, déléguée générale du diocèse de Poitiers, qui prépare une thèse sur les conférences épiscopales à l'université de Louvain.

Mais de quoi avez-vous fait la synthèse ? Qui a travaillé, cette année, pour rendre des contributions ?

Il faut remonter à la session d'octobre à Rome. Dans un premier temps, on a cru qu'il n'allait pas y avoir de retour vers les diocèses ; on savait que des groupes de théologiens, d'experts, allaient travailler ; le temps était jugé trop court pour qu'une réflexion sérieuse puisse être envisagée au niveau des Églises locales. Et puis, finalement début décembre, on a reçu un courrier du secrétariat du Synode nous demandant de travailler à une question, celle que vous avez d'ailleurs bien repérée dans la contribution de Promesses d'Église : comment être une Église synodale en mission.

À l'issue d'un conseil permanent des évêques, début janvier, il a été décidé de travailler cette question en mettant un accent particulier sur le thème : comment valoriser une coresponsabilité différenciée.

Un courrier a été envoyé à tous les évêques : ils avaient trois mois pour essayer de répondre à cette question, en rassemblant quelques personnes aux profils, aux compétences, aux états de vie variés ; il s'agissait de faire une relecture pratique de ce qui se vivait dans le diocèse, en analysant ce qui était en cours, ce qui pouvait évoluer. Il ne fallait pas hésiter, non plus, à faire remonter aussi des expériences particulières. Il y a eu, dans les diocèses, des remontées autres que celle du groupe rassemblé autour de l'évêque et d'autres que nous avons pris en compte, comme celle de Promesses d'Église, de la MCC, de la CCBF ou encore de 700 jeunes autour du P. Vincent Breynaert.

Tous les diocèses ont-ils répondu ?

64 diocèses, soit les deux-tiers, ont répondu. C'est moins bien que la première session où il y avait eu un retour de tous les diocèses, ce qui était exceptionnel. À cause du temps imparti, peut-être, de démarches diocésaines en cours, ou en raison de l'actualité – le projet de loi sur la fin de vie, la sortie du document romain « fiducia supplicans » - qui a pu mobiliser certains évêques. Pour moi, ce n'est pas si mal, cette proportion de diocèses qui ont fait l'analyse de leur pratique de la coresponsabilité.

Ceux qui ont répondu ont-ils respecté les consignes de réunir un groupe de personnes aux profils divers ?

Dans une grande majorité, oui. Parfois cela s'est limité à une réflexion au sein du comité épiscopal lui-même, mais il représente souvent une certaine diversité.

Cette deuxième étape n'a sans doute pas été clairement perçue par les fidèles. Au risque de les décevoir...

De la première mobilisation, nous avons reçu des informations claires sur les attentes des catholiques de France qui ont participé : l'importance de la Parole de Dieu, l'écoute des plus pauvres, la participation des femmes, le renouvellement des ministères... Ces questions ne sont pas perdues. On peut faire confiance aux dix groupes d'experts – quand on regarde leur composition – qui vont travailler ces questions qui préoccupent les baptisés.

Dans ce qui est remonté, perçoit-on déjà des changements ?

Oui les choses ont déjà bougé. Pour ces 64 diocèses, on peut évaluer que les conseils épiscopaux sont composés environ de 35% de laïcs et 30% de femmes (il y a quatre ans, on était à 25% de femmes). Autre évolution notable : on voit très nettement avancer la fonction de déléguée générale (l'équivalent de vicaire général), avec tout le problème que cette mission n'est pas encore canonique ; on est au stade de l'expérimentation, mais cette expérimentation est en cours dans au moins une dizaine de diocèses. Déjà, lors de l'assemblée en octobre à Rome, on a perçu que cette expérience intéresse. Mgr Joly est intervenu sur ce sujet. Cela donne une autre image de l'Église en France

Ces déléguées générales sont des femmes ; il pourrait y avoir des délégués généraux homme, laïcs ?

Les hommes mariés laïcs, c'est un peu l'angle mort. 86% des laïcs présents dans les conseils épiscopaux sont des femmes. L'homme marié, il n'est pas très présent, sauf – permettez-moi cette remarque – s'il est diacre ; mais le diacre est un clerc ! Est-ce qu'il va falloir penser ces missions de délégué(e) général(e) comme un ministère ?

On peut remarquer aussi que le processus de conversation dans l'Esprit fait son chemin ; on sent qu'il séduit. On est réuni à l'écoute de la Parole de Dieu (sans l'instrumentaliser), on écoute chacun sans réagir, on fait silence puis on exprime ce qui nous a touché dans la parole de l'autre.

Une autre grave question est remontée, celle des conseils diocésains de pastorale. Beaucoup sont en panne aujourd'hui. Soit il s'agit d'un groupe nombreux, mais qui se réunit rarement, soit d'un groupe plus restreint qui, du coup, ne semble pas vraiment représentatif. On est dans l'expérimentation. Il y a de la frustration, de la lassitude. Des baptisés sont déçus ; ils ont participé mais se demandent à quoi ça sert, s'ils ont été écoutés. Mgr Lebrun, dans mon diocèse de Rouen, souhaite expérimenter une solution différente : un conseil de vingt-cinq personnes, chaque personne étant en lien avec une vingtaine de contacts, qu'elle interroge sur chaque thème abordé (cela permet de consulter 500 personnes). En fait, la question centrale est celle de la décision, très bien analysée par Isabelle Morel dans la synthèse : sommes-nous dans l'exercice d'une coresponsabilité de décision, ou d'une coresponsabilité de participation ? C'est le nœud, mais sur le plan canonique, nous ne sommes pas dans la coresponsabilité de décision. Pour certains évêques, les différents conseils sont seulement des lieux de consultation et eux seuls décident. Il est vrai que c'est l'évêque qui porte la responsabilité de la décision. Mais d'autres évêques ne prennent pas de décision seuls et sont prêts à porter la responsabilité d'une décision qui a été prise en concertation.

L'ÉCHO DES COPIL des 16 & 30 avril et 14 mai

Après la diffusion de la contribution synodale de PE le 15 avril, le COPIL a pris note de diverses contributions émanant d'autres instances et reste en attente de la synthèse faite par la CEF.

Le COPIL s'est principalement penché sur la préparation de la prochaine plénière, prévue en présentiel le 7 juin après-midi au siège des SGDF.

Un document proposant des orientations pour l'avenir est en cours d'élaboration. Il distingue les enjeux, les interrogations et des suggestions de pistes à suivre pour différents thèmes parmi lesquels l'exercice de la synodalité, le dialogue avec la CEF et la CORREF, les groupes locaux de Promesses d'Église, la formation, les questions controversées, l'implication des mouvements et la communication. Il reviendra à la plénière de se pencher sur les priorités à mettre en œuvre dans les mois ou années à venir.

La procédure de renouvellement du COPIL est lancée : les mouvements membres ont été invités à présenter chacun une liste d'une dizaine d'entre eux susceptibles de se porter candidats dans cette instance ; sauf refus de leur part, ils seront soumis à élection par la plénière.

Par ailleurs, le COPIL a pris note des premières recommandations du groupe de travail « Place des hommes et des femmes », convaincu qu'il faut aujourd'hui manifester davantage l'égalité des femmes et des hommes au service de l'Église ; le groupe estime que l'ouverture des ministères institués (lectorat, acolytat, catéchistat), aux laïcs femmes et hommes offre l'occasion de s'engager sur ce chemin, contribuant ainsi directement à la «co-responsabilité différenciée » mise en avant par le processus synodal. Le groupe souhaite prochainement organiser une rencontre avec l'évêque en charge de ces questions à la CEF.

Enfin, l'association chargée d'assurer la logistique du collectif Promesses d'Église et dont la nécessité avait été confirmée par la plénière du 14 mars dernier a été créée ; les membres de PE sont invités à prévoir d'en assurer les moyens financiers et, si possible, à en être adhérents.

DATE DES PROCHAINS COPIL
les mardis 28 mai & 11 juin

DATE DE LA PROCHAINE PLÉNIÈRE
7 juin de 13h à 18h
Chez les Scouts et Guides de France

**Semaines
Sociales
de France**

WEB CONFERENCE Mardi 28 mai à 20h30

Synode sur la synodalité, ce qui a bougé, ce qui reste à bâtir



À partir de l'expérience synodale de Christoph Theobald.

Entretien préparé avec le groupe local de Promesses d'Église "Chrétiens engagés pour une Église synodale" et l'antenne de Rouen des Semaines Sociales de France.

Christoph Theobald, franco allemand, est jésuite. Il fait partie du groupe des théologiens invités à l'actuel synode sur la synodalité. Professeur émérite au Centre Sèvres, auteur de nombreux ouvrages de référence il a publié récemment "Un nouveau concile qui ne dit pas son nom".

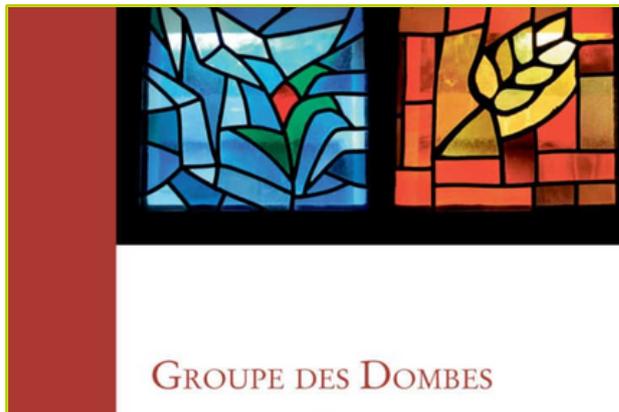
[Cliquez-ici](#)

NOS CONSEILS DE LECTURE



"Envoyés ensemble ! Le rôle des femmes dans la mission de l'Église", Christiane Joly sfx, Saint Léger éditions, 2023.

S'il est une question remontée de tous les continents dans le cadre du synode, c'est bien celle du rôle des femmes dans l'Église. Dans un langage très accessible, Christiane Joly donne des repères bibliques, historiques et ecclésiologiques pour comprendre la situation actuelle et esquisser l'avenir. Elle pose des questions pertinentes et malgré l'évolution timide de la situation, elle invite à cheminer patiemment, dans une veille active et confiante.



"De toutes les nations...", Groupe des Dombes, Éditions du Cerf, 2023.

Dans ce document, le Groupe des Dombes, qui est une référence internationale dans le dialogue oecuménique, aborde la question : qu'est-ce qu'être "catholique" ? Le terme est complexe et a une portée oecuménique : si une Église se dit catholique, qu'en est-il de la catholicité des autres ? Ce document a été présenté lors d'une soirée débat organisée par les Facultés Loyola Paris et l'ICP. Cette soirée peut être réécoutée **[en cliquant ici](#)**.

www.promessesdeglise.fr

